

LIEUX DE POUVOIR EN NOUVELLE-FRANCE



Le 3 juillet 1608, Samuel de Champlain fonde Québec. Il fait aussitôt dresser quelques abris temporaires puis entreprend, à proximité du fleuve Saint-Laurent, la construction de sa fameuse Abitation. L'édifice de bois comprend, sur deux étages, trois corps de logis, un vaste entrepôt, un colombier et, sous le toit en pente, un chemin de ronde permettant de surveiller les environs. Entourée d'un très large fossé, accessible uniquement au moyen d'un pont-levis, protégée par des canons disposés à certains endroits stratégiques, l'Abitation demeure néanmoins assez vulnérable.

Un fort...

Conscient des lacunes défensives de la colonie-comptoir de Québec constamment menacée par les attaques des Amérindiens ou des Anglais, Champlain entreprend la construction d'un ouvrage fortifié sur la façade méridionale du cap Diamant en 1620. Dans la seconde partie de ses *Voyages*, il écrit :

Toutes choses furent si bien ménagées que tout fut en peu de temps en état de nous loger, pour le peu d'ouvriers qu'il y avait, une partie desquels commencèrent un fort pour éviter aux dangers qui peuvent advenir, vu que sans cela il n'y a nulle sûreté en un pays éloigné presque de tout secours. J'établis cette demeure en une situation très bonne, sur une montagne qui commandait le travers du fleuve Saint-Laurent, et qui est un des lieux les plus étroits de la rivière et tous nos associés n'avaient pu goûter la nécessité d'une place forte pour la conservation du pays et de leur bien.

Dominant la région à environ 50 mètres au-dessus du fleuve Saint-Laurent, situé près de l'extrémité nord-est de l'actuelle terrasse Dufferin et du monument de Champlain, le fort ne semble pas avoir été entièrement terminé. Un document de 1623 signale la difficulté de gravir la montagne

pour s'y rendre ainsi que la réalisation d'un sentier facilitant la chose et mentionne pour la première fois son nom : le fort Saint-Louis. Aménagé suivant la topographie du lieu, il possède « deux petits demi-bastions bien flanqués ». En 1626, Champlain ordonne sa destruction afin d'en ériger un plus spacieux fait de « fascines, terres, gazons et bois ». Le fondateur de Québec meurt dans la résidence du fort Saint-Louis le 25 décembre 1635.



L'ABITATION DE QUÉBEC, D'APRÈS UN DESSIN DE SAMUEL DE CHAMPLAIN.

Son successeur, le chevalier Charles Huault de Montmagny, arrive dans la colonie le 11 juin 1636. Préoccupé de la sécurité des colons, le premier gouverneur en titre de la Nouvelle-France exige ainsi, dès le début, la transformation du fort en véritable « forteresse de pierre et de brique avec corps de garde ». L'ouvrage de maçonnerie va, selon Montmagny, « améliorer [ce qu']on doit bastir régulièrement ». Construit selon les règles de l'art militaire, il tiendra en effet plus de 25 ans. Pendant les travaux, le gouverneur reçoit, de temps à autre, dans ses appartements du fort. Ainsi, le 1^{er} août 1639, il accueille à sa table les religieuses hospitalières et ursulines, débarquées le jour même à Québec pour y fonder respectivement un hôpital et une maison d'enseignement, ainsi que les Jésuites, les notables et les principaux officiers de la ville. Outre le logement du gouverneur, quelques petits édifices se trouvent dans l'enceinte du fort, dont vraisemblablement une prison.

... et un château

L'année 1647 voit dans le fort l'érection d'un tout nouveau bâtiment de un étage – il s'agit en fait d'un rez-de-chaussée avec mansarde – appelé « corps de logis » puis, assez rapidement, « château Saint-Louis ». Certains chefs de la colonie, dont Frontenac et Denonville, préfèrent toutefois utiliser la première désignation dans leur correspondance officielle. La fonction du château consiste évidemment à loger le gouverneur général de la Nouvelle-France, les membres de sa famille, les visiteurs de marque, mais aussi, surtout après 1663, à contenir diverses pièces d'apparat ou les bureaux de

l'administration liés au gouverneur. Une chapelle s'y trouve également, lieu où le gouverneur et sa maison peuvent assister à la messe et où se déroulent différentes manifestations religieuses. Ainsi, en 1666, la « chapelle du château » reçoit sur un beau reposoir les reliques de quelques saints, « saluées par plusieurs décharges générales d'artillerie ». La visite de personnages importants entraîne aussi certaines manifestations publiques d'honneur. Lorsque l'évêque, l'intendant ou un haut dignitaire va au château, la garde présente les armes et les tambours battent la mesure. On tire une salve de mousquet dans les grandes occasions. La cloche du fort, sise dans un campanile au nord-ouest du château, résonne parfois.

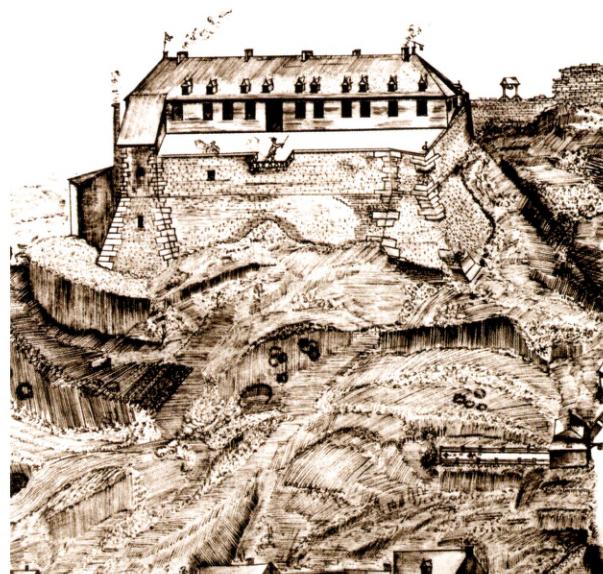
En 1663, le souverain modifie le système administratif de la colonie; la Nouvelle-France devient une province royale. Théâtre de ce changement majeur, le château accueille ainsi Augustin de Saffray de Mézy, premier gouverneur général directement sous les ordres de Louis XIV et de son ministre de la Marine. Il meurt dans le château en mai 1665. En septembre de l'année suivante, les troupes du marquis de Tracy défilent devant sa haute muraille avant d'aller combattre les Iroquois. Le château est le symbole du régime seigneurial au moins jusqu'en 1760. En effet, le détenteur d'un fief ou d'une seigneurie doit, dès que l'acquisition est réglée, se rendre au château Saint-Louis pour faire acte de foi et hommage devant l'intendant. Ce geste remontant à la féodalité se veut, à l'origine, une manifestation d'humilité, de fidélité et de soumission à l'égard du souverain. En Amérique française, cette cérémonie correspond à l'affirmation solennelle du seigneur qu'il remplira tous ses devoirs.

Le successeur du gouverneur Saffray de Mézy, Daniel de Rémy de Courcelle, quitte son poste en novembre 1672 et est remplacé par le bouillant Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac. Imbu de sa personne, conscient de sa valeur et du poste qu'il occupe, le nouveau gouverneur se laisse impressionner par Québec, mais n'accepte pas de vivre au château Saint-Louis, du moins dans l'état où il le trouve et qu'il qualifie de « pitoyable ». En 1673, déplorant une situation encore pire, il écrit : « Il y pleut présentement presque partout; le corps de garde des soldats est sur le point de tomber. » Dans une lettre à Jean-Baptiste Colbert, ministre de la Marine, il redoute même l'effondrement : « Les logements du fort sont en si mauvais état [qu'il est à craindre] que la plus grande partie

ne passe l'hiver. » Le 2 septembre 1681, Frontenac demande humblement au ministre de la Marine des fonds afin de réparer les murs du fort Saint-Louis. L'opinion du marquis de Denonville, gouverneur de la colonie de 1685 à 1689, ne diffère guère de celle de Frontenac. Selon lui, le château tombe en ruines et risque, à tout moment, d'être détruit par le feu puisqu'il est entièrement construit en bois. Il fait tout de même construire un « magasin des poudres » en 1685, mais à l'extérieur des murs, à proximité de la rue des Carrières.

La situation menaçante de la résidence n'empêche toutefois pas la marquise de Denonville, née Catherine Courtin, d'y tenir un encan, peut-être le premier au Canada, en 1688. Désireuse de se débarrasser d'une partie de l'ameublement du château, y compris plusieurs objets âgés, démodés « ou point dignes d'elle », la gouvernante – c'est ainsi que l'on appelle alors l'épouse du gouverneur – décide de les offrir aux enchères.

Le retour de Frontenac en 1689 amène de profondes transformations au fort et au château Saint-Louis. L'enceinte du fort est agrandie, permettant au « magasin des poudres » de se retrouver à l'intérieur, et construite en maçonnerie. Toutefois, cette restauration est réalisée après l'attaque de la flotte britannique, commandée par William Phips, survenue en octobre 1690. Le chef de la colonie se plaint d'ailleurs au ministre de l'état lamentable des lieux dans une lettre datée du 15 septembre 1692 : « Les murailles [du fort] menacent ruine et sont sans défense, flancs ni parapet. »



LE CHÂTEAU SAINT-LOUIS EN 1683, PAR JEAN-BAPTISTE FRANQUELIN. C'EST L'ÉDIFICE CONSTRUIT EN 1647 PAR MONTMAGNY, AUQUEL ON VIENT D'AJOUTER, À GAUCHE, UNE CUISINE ET UN APPENTIS.

Vers 1693, le gouverneur fait démolir la muraille érigée en 1647 pour la remplacer par une nouvelle, haute de cinq mètres, de forme régulière et englobant davantage de terrain. L'année suivante, après avoir reçu les fonds nécessaires, Frontenac entreprend la reconstruction du château Saint-Louis. Sur les fondations de l'ancien bâtiment jugé irrécupérable, il fait élever un vaste immeuble de deux étages « avec deux avant-corps faisant légèrement saillie du côté du fleuve, et trois avant-corps (aux angles et au centre) donnant sur la cour intérieure ». Une terrasse d'environ 25 mètres prolonge le château vers le fleuve. Pendant la construction, Frontenac habite le corps de garde de la garnison, situé à droite de l'entrée du fort. Il meurt toutefois au château, qui est presque terminé, le 28 novembre 1698. Trois autres gouverneurs décèdent aussi dans cet immeuble : Louis-Hector de Callières en 1703, Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnial, en 1725, et Jacques-Pierre de Taffanel de La Jonquière, marquis de La Jonquière, en 1752. Achevé en 1700, le château Saint-Louis ne subit plus aucune modification majeure avant la fin du régime français, si ce n'est en 1723 avec la construction d'une aile déjà prévue au plan initial de la fin du XVII^e siècle.

Plusieurs témoignages sont relativement élogieux à l'égard du château. Ainsi, Bacqueville de la Potherie parle, dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale* (1722), d'un bâtiment « fort agréable, tant pour

ses dedans que pour ses dehors ». Invité du gouverneur Roland-Michel Barrin de La Galissonnière, le scientifique suédois Pehr Kalm mentionne, en 1749, le « grand bâtiment en pierre, à deux étages, s'étendant du nord au sud », mais il admire surtout la terrasse devant lui : « On y a une vue splendide de la cité et du fleuve. C'est le promenoir par excellence de l'après-midi, et aussi de ceux qui ont affaire au gouverneur-général, en attendant qu'il puisse les recevoir. » Une domestique attachée au service du marquis de Montcalm, lieutenant général des armées en Nouvelle-France, ajoute en 1756 : « De la grande



UNE AQUARELLE DE JAMES HUNTER MONTRE, EN 1778, LE CHÂTEAU SAINT-LOUIS DOMINANT LES MAISONS DE LA CÔTE DE LA MONTAGNE.



LE CHÂTEAU SAINT-LOUIS EN 1804, D'APRÈS UN DESSIN DE WILLIAM MORRIS.

terrasse, on a une vue magnifique sur la basse-ville et le fleuve Saint-Laurent. Le Château Saint-Louis est un bel édifice tout en longueur qui compte deux étages ».

Sérieusement endommagé lors du long siège de l'été 1759, le château ne peut, immédiatement après la capitulation, accueillir le général James Murray promu gouverneur de Québec au début du régime anglais. Murray va s'installer dans une maison de la rue Saint-Louis. Le château connaît une restauration en 1764 alors qu'il voit disparaître, selon l'hypothèse d'Ernest Gagnon, les « arrière-corps » sis du côté du fleuve. Le travail semble terminé le 23 mai 1765, jour où paraît dans *La Gazette de Québec* le premier document officiel émanant du château Saint-Louis. Les autorités britanniques font exécuter de nouvelles réparations à l'immeuble en 1786 et, surtout, de 1808 à 1811; il se voit alors rehaussé de un étage et la façade donnant sur le Saint-Laurent acquiert sa forme unie, régulière. Avec la création du système parlementaire en 1791-1792, le château devient le siège du Conseil exécutif. Un certain nombre de personnages influents se regroupent alors autour du gouverneur afin d'orienter ses décisions politiques et économiques. On les associe à une coterie de privilégiés et on les surnomme bientôt la « clique du château ».

Un nouveau château

Le 5 mai 1784, le gouverneur Frederick Haldimand ordonne l'édification d'un nouveau « corps de logis » au fort Saint-Louis, destiné aux danses, aux réceptions et à divers autres événements. On y aménage aussi différentes pièces, dont une bibliothèque et les appartements privés du chef de la colonie et de sa famille. Lord Dorchester (Guy Carleton), admirant l'intérieur mais considérant l'extérieur quelconque et sans aucune apparence,



LITHOGRAPHIE DE ROBERT AUCHMATY SPROULE (1799-1845), D'APRÈS WILLIAM S. SEWELL (1798-1866), MONTRANT LE CHÂTEAU SAINT-LOUIS ET LA CITADELLE DE QUÉBEC VERS 1830.

inaugure le bâtiment le 18 janvier 1787. Les Anglais commencent par le nommer New Building ou New Chateau Building. Après la dernière rénovation majeure du château Saint-Louis (1808-1811), on commence à appeler ce dernier le « Château Neuf » alors que l'autre, pourtant plus récent, devient le « Vieux Château ». En 1875, afin de clarifier les choses, un rapport officiel d'Ernest Gagnon baptise l'immeuble « château Haldimand ». L'appellation est demeurée.

En 1787, le prince William-Henry, duc de Clarence et futur roi Guillaume IV d'Angleterre, est accueilli au château Haldimand. En décembre de la même année, le gouverneur s'y installe à demeure; le château Saint-Louis était occupé jusqu'alors par des bureaux. Pendant la Révolution française, des réfugiés, dont un bon nombre d'ecclésiastiques, traversent en Amérique britannique où ils rencontrent le lieutenant-gouverneur, sir Alured Clarke, au château généralement dénommé Saint-Louis, mais ce nom peut aussi désigner l'autre résidence du fort.

Le XIX^e siècle : l'âge des disparitions

Les grandes résidences du fort Saint-Louis disparaissent l'une après l'autre au XIX^e siècle. Un incendie ravage le château Saint-Louis le 23 janvier 1834. Quatre ans plus tard, lord Durham

fait raser les ruines, nivelle le terrain et édifie une plate-forme, ancêtre de l'actuelle terrasse Dufferin sous laquelle se trouvent les vestiges du château et de ses dépendances. Quant au château Haldimand, il poursuit sa vocation de bâtiment public. Résidence du chef de l'État colonial durant un court laps de temps, il devient un édifice de bureaux affecté à la « corporation municipale » de Québec de 1837 à 1851, puis au Canada-Uni de 1852 à 1855. Le 12 mai 1857, les autorités y ouvrent l'École normale Laval vouée à la formation des instituteurs. Laissant la place aux fonctionnaires du gouvernement canadien de



DÉMOLITION DU CHÂTEAU HALDIMAND VERS 1892 POUR FAIRE PLACE AU CHÂTEAU FRONTENAC.

1860 à 1865, l'école s'y réinstalle de 1866 au printemps 1892, année où le château Haldimand et les bâtiments restants de l'ancien fort Saint-Louis tombent sous le pic des démolisseurs afin que commence la construction du fameux château Frontenac.

L'incendie du château Saint-Louis, 23 janvier 1834

« Cet édifice, qui servait de domicile depuis 150 ans, au moins, aux gouverneurs en chef de tout le territoire présentement connu comme l'Amérique Britannique du Nord, et l'un des objets les plus saillants de Québec vu du côté du port, et qui dominait le précipice qui se trouve entre la citadelle et la basse-ville, est devenu la proie des flammes.

Avant-hier [le 23 janvier], vers midi, le feu éclata dans une chambre, au troisième étage, vers la partie sud de la bâtisse, occupée par le capitaine McKinnon, aide-de-camp; et bien qu'on s'en fut aperçu de bonne heure, et qu'on employât tous les moyens pour en arrêter les progrès, néanmoins il s'étendit avec une rapidité étonnante dans l'étage supérieur, et continua à brûler en descendant, en dépit de tous les efforts des troupes et d'une douzaine de pompes. Maintenant il se présente aux regards avec ses cent ouvertures, ses cheminées à nu, et ses murs dévastés et noircis par les flammes. Hier l'après-midi une couple de pompes essayaient encore d'éteindre le feu dans l'aile du sud ».



DESSIN DES RUINES DU CHÂTEAU SAINT-LOUIS TROIS ANS APRÈS L'INCENDIE DE 1834.